

# 1. Historique de Création

- Vu la configuration de la scène politique guinéenne et ses nombreux déboires qui tiennent l'évolution socio-économique, culturelle et politique de la Guinée dans les serres du sous-développement et tous ses traits de démocratie tiers-mondiste.
- Vu la misère que vivent les guinéennes et guinéens au quotidien du fait du partage inégal des richesses dû à la corruption à ciel ouvert.
- Vu la déliquescence des services sociaux de base.
- Vu que le Guinéen a un standing de vie qui frime l'inexistence.
  
- Considérant que " le château d'eau de l'Afrique occidentale", scandale géologique, a tout le potentiel matériel et humain pour amorcer un développement qui se fait trop désirer.
  
- Considérant que le peuple de Guinée peut et doit prendre son destin en main, œuvrer à la préservation et au renforcement de l'unité nationale en vue de l'entame d'un réel progrès économique et social.
  
- Considérant que la nécessité du réveil de la fibre du patriotisme qui se meurt, s'impose aujourd'hui et maintenant plus que jamais.
  
- Et tirant les leçons du passé et de l'histoire de la nation guinéenne,

Que conformément à la CHARTE DE LA TRANSITION 2021 et à toute autre réglementation en vigueur, des citoyens décident de créer en ce 26 Décembre 2021 une dynamique sociopolitique ouvert à tous les citoyens guinéens, de l'intérieur et de l'extérieur, soucieux du sort de leur patrie, de son émergence et d'un retour plus fort de son influence internationale, sans distinction aucune.

Le parti se dénomme : **NOUVEAU DEPART (ND)**.

Le processus de la fondation du parti s'est déroulé en plusieurs étapes clés à **Nzérékoré** (quartier Boma Sud), en République de Guinée :

- **26 décembre 2021** : Tenue de l'Assemblée Générale constitutive et électorale, réunissant 50 participants sous la présidence de l'Honorable Tokpa Jean Kolié. Adoption des textes fondateurs (Statuts et Règlement Intérieur).
- **5 janvier 2022** : Autorisation officielle d'exister et de mener des activités sur toute l'étendue du territoire national (Arrêté A/2022/003/MATD/CAB/DNAPAE/022).
- **20 avril 2022** : Assemblée Générale électorale confirmant la désignation du Président du parti.
- **25 juillet 2023** : Date de formalisation de la dynamique actuelle, réaffirmant son identité de **Démocratie libérale de type participatif**.

**Procès-Verbaux**  
**Des Assemblées Générales constitutive et élective**  
**DU NOUVEAU DEPART ND**

L'Assemblée Générale du NOUVEAU DEPART s'est tenue Dimanche 26 décembre 2021 à Nzérékoré dans le quartier Boma Sud.

Il a regroupé 50 participants au domicile de l'Honorable TOKPA JEAN KOLIE dont certains par visioconférence qui ont procédé à un large débat portant sur l'analyse de la situation sociopolitique et économique de la Guinée ainsi que les derniers développements des crises politiques et économiques qui secouent la Guinée, le continent Africain et le reste du monde. A l'issue des débats empreints d'esprit citoyen et de beaucoup de responsabilité et ce, dans un climat de confiance en l'avenir de la Guinée qui, croient-ils a toutes les chances de se hisser au rang des pays émergents, ce jour 26/12/2021 à 17h 30.

Mr Tokpa Jean KOLIE préside la séance en sa qualité d'hôte de la rencontre ;  
Mr André KOLIE est secrétaire séance.

Le président de séance a soumis l'ordre du jour suivant à l'assemblée qui l'a approuvé à l'unanimité :

**Ordre du jour :**

1. Lecture et adoption des textes fondateurs (STATUTS et REGLEMENT INTERIEUR) du parti NOUVEAU DEPART- ND.
2. Election du Président du Bureau Exécutif National
3. Election du Bureau Exécutif National provisoire

**DEROULE :**

1. **Lecture et adoption des textes fondateurs (STATUTS et REGLEMENT INTERIEUR) du parti NOUVEAU DEPART- ND**

Le secrétaire de séance qui a eu la charge de l'élaboration formelle de la structure du parti, en plus des propositions concertées et pré-acquises, a présenté le résultat final des travaux de rédaction des statuts et règlement intérieur (copie remise à tous les participants).

A la satisfaction générale de tous, la structure et la dénomination des organes du parti, les discussions ont pris fin à 18h 25, pour faire place au vote.

**ADOPTION :**

A l'unanimité des membres participants, il a été adopté comme : STATUTS et REGLEMENT INTERIEUR du parti **NOUVEAU DEPART – ND**, les textes dont la teneur suit : (joint en annexe).

Par l'adoption des textes fondateurs, nous membres participants à cette assemblée avons décidé de créer en République de Guinée, un Parti Politique dénommé : « **NOUVEAU DEPART** » (ND).

## **2. Election du Président du Bureau Exécutif National**

Après avoir ouvert les candidatures pour le poste de président du bureau exécutif, l'assemblée ainsi réunie a désigné **L'honorable Tokpa Jean KOLIE** comme Président du Bureau Exécutif National du Parti "**NOUVEAU DEPART ND**".

La séance a été levée sur la base d'un engagement fortement exprimée par les membres élus du Bureau Exécutif d'œuvrer à l'union de tous les Guinéens, dans le respect des lois nationales et des institutions de la République.

## **3. Election du Bureau Exécutif National provisoire**

Le vote à main levée a permis d'élire les membres du Bureau Exécutif du NOUVEAU DEPART qui sont :

Le Président du BEN : **Hon. Tokpa Jean Kolié 623 62 77 96**

Le 1<sup>er</sup> Vice-Président, chargé de la coordination pour la Guinée Forestière : **Cécé Théa 626 84 75 15**

Le 2<sup>e</sup> Vice-Président, chargé de la coordination pour la haute Guinée : **Mandjou Condé 622 67 08 32**

Le 3<sup>e</sup> Vice-Président, chargé de la coordination pour la Moyenne Guinée : **Ibrahima Diallo 625 38 40 34**

La 4<sup>e</sup> Vice-Président, chargé de la coordination pour la Basse Guinée : **Fatoumata Camara 621 83 76 27**

Le Conseiller Spécial : **Macka Diaby 622 37 15 38**

Le Conseiller chargé de missions : **Gustave Kolié 621 65 35 35**

Le Conseiller en charge des affaires sociales : **Alpha Ousmane Béréte 621 38 04 03**

Le Conseiller en charge des questions politiques et de la stratégie : **Ibrahima Kaba 622 06 87 42**

Le Conseiller en charges des affaires culturelles : **Richard Bogola 625 47 28 29**

La Conseillère en charges des questions sociale : **Mariame Lama 624 92 45 60**

Le Secrétaire National en charge de l'administration et des finances, trésorier du Parti : **Mamady Kourouma 628 17 05 31**

La Secrétaire Nationale Adjointe chargée de l'implantation des adhésions et des mouvements associatifs : **Mariama Bintou Camara 621 01 98 25**

Le Secrétaire National Adjoint chargé de l'organisation, de la formation et de la mobilisation : **Tamba Alima Kamano 623 73 89 58**

Le Secrétaire National Adjoint chargé de l'inspection, de l'évaluation et du développement du parti : **Ange Gabriel Sagno 627 27 32 67**

La Secrétaire Nationale en charge de la femme, de l'enfant et des affaires sociales : **Fatoumata Diallo 624 77 73 42**

Le Secrétaire National Adjoint en charge de l'idéologies du Parti et de son évolution **Cécé Mathias Haba 611 13 46 46**

Le Secrétaire National Adjoint chargé des questions électorales : **André Kolié 624 15 68 97**

La Secrétaire Nationale adjointe chargée de la communication, des technologies de l'information et de la communication et des relations publiques : **Seny Joly Tonamou 627 96 86 08**

La Secrétaire Nationale déléguée chargé de l'éducation civique et de l'hygiène et des affaires sociales sociale : **Dr Catherine Koivogui 627 46 82 59**

Le Secrétaire National adjoint en charge de la valorisation et la promotion des coutumes, des mœurs et Us : **Richard Sagno 620 89 49 82**

Le Secrétaire national chargé de la Coopération et du partenariat avec les institutions internationales et étrangères : **Elhadj Bangaly Donzo 611 85 69 79**

Le Secrétaire particulier en charge de l'animation culturelle et sportive : **Ibrahima Camara 624 40 85 01**

La Présidente nationale des femmes : **Nana Pélagie 669 14 13 00**

- Le Président du bureau de la jeunesse : **Mamady II Fofana 620 44 90 30**

Le bureau exécutif est assisté par un pool de techniciens dans des domaines pertinents pour mener à bien sa mission de mise en œuvre de la politique du Nouveau Départ ND.

**Les membres signataires**

### **3. Organigramme Fonctionnel**

La structure du ND est conçue pour une efficacité ascendante et descendante :

**1. LES INSTANCES DIRIGEANTES :**

**La Convention Nationale** : Organe suprême de décision.

**Le Conseil National**

**Le Bureau Exécutif National**

**2. LES ORGANES DE BASES :**

**L'antenne – la Section – la Fédération et le Conseil Régional**

**3. LES ORGANES SPÉCIALISÉS :**

**L'ARBRE A PALABRE :**

**LES AMAZONES**

**LE CONSEIL DE JEUNES**

**ORGANES DE BASE**

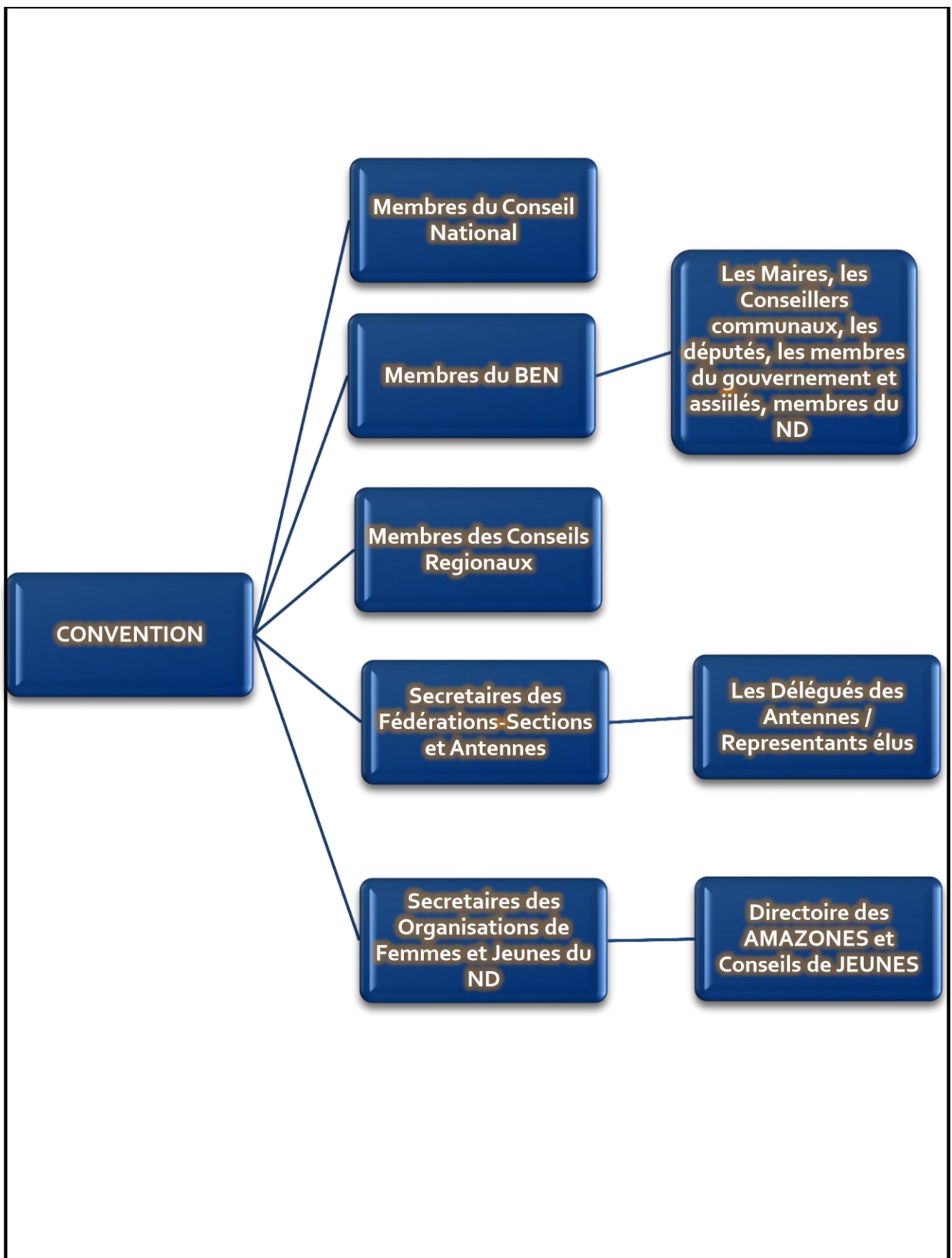
- CONSEIL REGIONAL
- FEDERATION
- SECTION
- ANTENNE

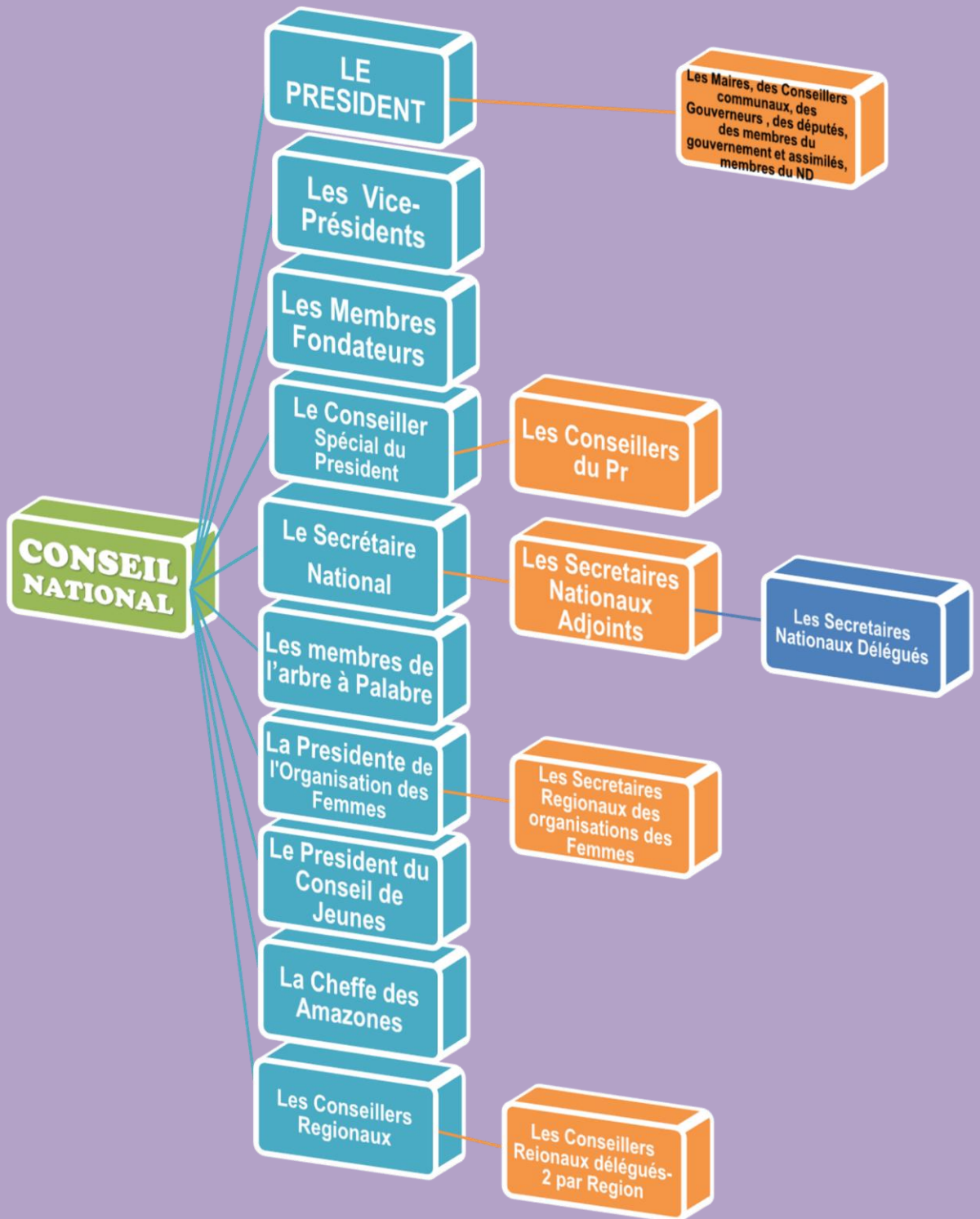
**ORGANES SPECIALISES**

- L'ARBRE A PALABRE
- LES AMAZONES
- LE CONSEIL DE JEUNES

**INSTANCES DIRIGEANTES NATIONALES**

- CONVENTION
- CONSEIL NATIONAL
- BUREAU EXECUTIF NATIONAL





**BUREAU EXECUTIF NATIONAL**

- S'ils sont membres du parti :
  - .Le Premier Ministre ;
  - .Le Président de l'A.N
- Le President du BEN
- Les Vice-Présidents
- Les Membres Fondateurs
- Le Conseiller Spécial du President BEN
- Le Secrétaire National
- Les membres de l'arbre à Palabre
- La Presidente de l'Organisation des Femmes
- Le President du Conseil de Jeunes
- La Cheffe des Amazones

10 Membres désignés le President-BEN

Les Conseillers du P-BEN

Les Secretaires Nationaux Adjoints

Les Secretaires Regionaux des organisations des Femmes

## 4. Objectifs et Principes Fondamentaux

L'ambition du ND est de transformer la Guinée par un renouveau moral et structurel autour de quatre axes majeurs :

- **Éthique et Lutte contre la Corruption** : Provoquer un sursaut patriotique pour éradiquer la corruption (matérielle et psychologique) et instaurer une culture de l'intégrité.
- **Éducation et Citoyenneté** : Former les citoyens (professionnellement et civiquement) et libérer la jeunesse de la manipulation politique pour en faire des acteurs conscients.
- **Justice et État de Droit** : Garantir une justice impartiale, renouveler la classe politique et assurer un accès équitable aux services sociaux de base (santé, éducation).
- **Développement Durable et Gouvernance** : Promouvoir la bonne gouvernance locale, protéger l'environnement par une exploitation rationnelle des ressources et œuvrer pour le rayonnement de la Guinée en Afrique.
- **Alternance Politique** : Conquérir légalement le pouvoir pour amorcer un changement démocratique dès 2032.

### Résumé des Principes

Le parti fonde son action sur des valeurs socles qui guident ses membres :

- **Égalité et Liberté** : Respect absolu de la dignité humaine, des libertés individuelles et des lois de la République.
- **Patriotisme et Loyauté** : Mettre « la Guinée et les Guinéens d'abord » et rester fidèle aux directives du parti.
- **Transparence** : Appliquer une gestion rigoureuse et transparente des ressources à tous les niveaux (Bonne gouvernance).
- **Inclusion des Jeunes** : Assurer une forte représentativité de la jeunesse dans les instances de décision.
- **Responsabilité** : Chaque citoyen est acteur de la stabilité économique et sociale du pays.

### Principes Clés

- **Intégrité** : Lutte absolue contre la corruption matérielle et psychologique.
- **Transparence** : Bonne gouvernance inconditionnelle des ressources.
- **Patriotisme** : "La Guinée, les Guinéens d'abord".
- **Équité** : Égalité des chances sans distinction d'ethnie, de religion ou de sexe.

Le **NOUVEAU DÉPART** se définit comme un parti de rupture qui mise sur l'**intégrité morale**, la **formation de la jeunesse** et une **justice équitable** pour bâtir une Guinée prospère et souveraine d'ici 2032.

## 5. Identité Visuelle et Symbolique

- **Devise** : FOI - AUDACE - PERVÉVÉRANCE.
- **Slogan** : "ON FONCE ENSEMBLE".

**Logo** : Le logo du **NOUVEAU DÉPART** est : un soleil levant doré, complet, incrusté du sigle ND en blanc, duquel partent des rayons ardents et débordants sur 180° ; posé sur de l'herbe grasse et soutenu par **NOUVEAU** (en blanc) **DÉPART** (en jaune) ; Le tout sur un fond de cercle bleu-ciel.



### Principes Clés

- **Intégrité** : Lutte absolue contre la corruption matérielle et psychologique.
- **Transparence** : Bonne gouvernance inconditionnelle des ressources.
- **Patriotisme** : "La Guinée, les Guinéens d'abord".
- **Équité** : Égalité des chances sans distinction d'ethnie, de religion ou de sexe.

## 6. Résumé du Programme de Société

Le projet du **NOUVEAU DÉPART** repose sur la rupture avec les pratiques du passé pour amorcer un progrès réel :

- **Démystification de la politique** : Soustraire la jeunesse de la manipulation politicienne pour en faire des acteurs citoyens formés et conscients.
- **Valeurs Culturelles et Identité** : Affirmation des valeurs ancestrales guinéennes et promotion des coutumes et mœurs comme socle de la cohésion sociale.
- **Éducation et Santé** : Garantie d'un accès équitable aux services sociaux de base. Priorité à la formation professionnelle et civique pour l'employabilité.

- **Développement Local et Infrastructures** : Renforcement de la gouvernance des collectivités locales et exploitation rationnelle des ressources naturelles pour un développement durable.
- **Justice et État de Droit** : Instauration d'une justice qui protège véritablement tous les citoyens et renouvellement de la classe politique.

**Note importante** : Le parti se fixe pour horizon majeur le changement démocratique à partir de **2026**, avec l'ambition de faire de participer aux élections locales, législatives et sénatoriales.

Tout en maintenant le cap pour la victoire à l'élection présidentielle de 2032.